

Le texte :

Molière, L'Avare, acte IV, scène 7

Harpagon (Il crie au voleur dès le jardin, et vient sans chapeau.) : Au voleur ! Au voleur ! A l'assassin ! Au meurtrier ! Justice, juste ciel ! Je suis perdu, je suis assassiné, on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être ? Qu'est-il devenu ? Où est-il ? Où se cache-t-il ? Que ferai-je pour le trouver ? Où courir ? Où ne pas courir ? N'est-il point là ? N'est-il point ici ? Qui est-ce ? Arrête. Rends-moi mon argent, coquin ! (il se prend lui-même le bras.) Ah ! C'est moi. Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. Hélas ! Mon pauvre argent, mon pauvre argent, mon cher ami ! On m'a privé de toi ; et puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie ; tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde : sans toi, il m'est impossible de vivre. C'en est fait, je n'en puis plus ; je me meurs, je suis mort, je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon cher argent, ou en m'apprenant qui l'a pris ? Euh ? Que dites-vous ? Ce n'est personne. Il faut, qui que ce soit qui ait fait le coup, qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure ; et l'on a choisi justement le temps que je parlois à mon traître de fils. Sortons. Je veux aller querir la justice, et faire donner la question à toute la maison : à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Que de gens assemblés ! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur. Eh ! De quoi est-ce qu'on parle là ? De celui qui m'a dérobé ? Quel bruit fait-on là-haut ? Est-ce mon voleur qui y est ? De grâce, si l'on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là parmi vous ? Ils me regardent tous, et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part sans doute au vol que l'on m'a fait. Allons vite, des commissaires, des archers, des prévôts, des juges, des gênes, des potences et des bourreaux. Je veux faire pendre tout le monde ; et si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après.

Introduction

Situation dans l'œuvre et présentation du passage :

Harpagon vient de s'apercevoir que sa cassette a été volée. Il entre sur scène et se lance dans un monologue désespéré. (Dans la scène qui précède, La Flèche montre à son maître Cléante la précieuse cassette qui contient le trésor d'Harpagon, qu'il vient de lui voler.)

Problématique :

En quoi la scène du monologue d'Harpagon illustre-t-elle la visée de Molière : corriger le vice par le rire ?

Annonce du plan :

La scène 7 de l'acte III illustre la folie d'Harpagon à son paroxysme, mais le registre dominant est comique. En effet, cette scène est caractéristique de l'esprit des comédies de Molière : corriger les mœurs par le rire. Nous verrons donc, un monologue de la folie, puis une critique de l'avarice et enfin, le comique de la scène, pour comprendre comment Molière applique « le Castigat ridendo mores »

Objectifs

ó Étudier les caractéristiques d'un monologue

ó Étudier l'expression théâtrale de la passion

Repères

Molière avait trouvé dans La Marmite de Plaute l'idée du monologue de l'avare volé. Ce monologue se retrouve dans la comédie Les Esprits de Larivey (1579).

On appréciera comment Molière

transforme ce qu'il emprunte. L'avare Séverin vient de retrouver sa bourse pleine de cailloux :
« Hélas ! Je suis détruit ! Je suis perdu ! Je suis ruiné ! Au voleur, au larron, au larron, prenez-le, arrêtez tous ceux qui passent, fermez les portes, les huis, les fenêtres, misérable que je suis ! Où cours-je ? À qui le dis-je ? Je ne sais où je suis, ce que je fais, ni où je vais. Hélas, mes amis, je me recommande à vous tous ! Secourez-moi, je vous prie, je suis mort, je suis perdu. Enseignez-moi qui m'a dérobé mon âme, ma vie, mon cœur et toute mon espérance ; que n'ai-je un licol pour me pendre ? Car j'aime mieux mourir que vivre ainsi : hélas, elle est toute vide ! Vrai Dieu, qui est ce cruel qui tout à coup m'a ravi mes biens, mon honneur, et ma vie ? Ah ! chétif que je suis, que ce jour m'a été malencontreux ! À quoi veux-je plus vivre, puisque j'ai perdu mes écus que j'avais si soigneusement amassés, que j'aimais et tenais plus chers que mes propres yeux ? Mes écus que j'avais épargnés, retirant le pain de ma bouche, n'osant manger mon saoul, et qu'un autre jouit maintenant de mon mal et de mon dommage ? »

Analyse

4. Le monologue est l'exemple d'une convention spécifiquement théâtrale. Il a connu une grande vogue au début du XVII^e siècle car il permettait aux acteurs de faire frissonner le public. Mais bien vite, cette convention parut de plus en plus artificielle qu'elle s'opposait à la recherche du vraisemblable. Le personnage du confident permit de recourir le moins possible. Sauf dans L'École des femmes, Molière évite de recourir dans les grandes comédies et le célèbre monologue d'Harpagon est le seul de L'Avare. Si Molière recourt ici au monologue, c'est pour montrer la solitude et la folie de l'avare qui se méfie de tous et en appelle à tous. Il

fallait que le personnage soit sous le coup d'une violente, et douloureuse, surprise pour pouvoir dire quelle passion il éprouvait pour cette cassette qu'il allait régulièrement surveiller tout au long des quatre actes précédents

I. La folie d'Harpagon

1. Agitation du personnage

Phrases nominales, interjections, rythme saccadé, accélération du rythme, Le personnage seul en scène adresse d'abord son cri désolé « Au voleur » à la cantonade, à qui à qui voudra l'entendre (l. 1-2) il semble ensuite se parler à lui-même (l. 2-5) avant de s'adresser à

celui qu'il prend pour le voleur (l. 5-6). Après avoir retrouvé ses esprits (l. 6-7), il s'adresse à son argent comme à un ami perdu (l. 7-10).

Certains indices révèlent ses déplacements : « où courir? où ne pas courir? », « n'est-il point là, n'est-il point ici ? »

2. Perte d'identité

Un faux monologue : dédoublement de personnalité Des questions réponses « Qui est-ce ? (í) Ah c'est moi ! » ou encore « Que dites-vous ? Ce n'est personne. » Questionnement : « mon esprit est troublé, et j'ignore, où je suis, qui je suis et ce que je fais. » Ses derniers interlocuteurs sont les spectateurs apostrophés

tantôt en masse (l. 11-12), tantôt individuellement (l. 16, 17, 18, 19) et le « vous » (l. 20) qui termine la tirade semble prendre à témoin un personnage fictif, quelqu'un qui serait de son côté et non plus dans la salle. La multiplicité de ces apostrophes se retrouve dans de nombreux monologues : le monologue théâtral est un dialogue adressé à des interlocuteurs absents.

Cette solitude et ce délire se voient dans les déplacements du personnage qui veut courir partout et qui reste cloué sur place et dans ce fameux jeu de scène où il prend son propre bras pour celui de son voleur. On a l'impression de toucher du doigt cette solitude quand il regarde effaré tous les yeux des spectateurs qui le regardent en riant : ainsi mis à nu, il est livré à ce délire qui le pousse à vouloir « pendre tout le monde » et lui-même « après » (l. 24).

Champ lexical de la mort, de la dépossession Gradation ascendante : « je me meurs, je suis mort, je suis enterré » Mort annoncée : « je me pendrai moi-même après »

Un monologue délibératif

Le monologue d'Harpagon n'a rien d'un monologue intérieur : c'est un cri de douleur et de rage. Après une série d'appels au secours lancés dans le vide puis à son voleur, à lui-même, et enfin à son argent, le personnage franchit la ligne invisible qui sépare la scène de la salle, la fiction du réel, et s'en prend aux spectateurs qu'il supplie, interroge, menace : « Ils me regardent tous, et se mettent à rire » (l. 20). Ce moment où la solitude d'Harpagon s'identifie à la solitude du personnage de théâtre dont la douleur ne suscite que des rires est poignant. C'est en accentuant ce que le monologue a de plus artificiel ó le personnage seul en scène s'adresse à des interlocuteurs absents ó que Molière fait d'une convention théâtrale un moment de vérité.

Le monologue d'Harpagon relève de la délibération : le personnage réfléchit et se demande ce qu'il doit faire pour retrouver son voleur. Délibération active qui le pousse à courir aux quatre coins de la scène : délibération vaine puisqu'il n'arrive pas à raisonner. La passion en effet l'empêche un temps de raisonner : obsédé par son voleur, il saisit son propre bras ; obsédé par son argent, il lui parle comme à un être aimé. Lorsqu'il parvient enfin à esquisser un raisonnement (l. 12-14), il se décide à appeler la police pour torturer tout le monde, y compris lui-même : emporté dans une énumération menaçante, il veut se faire donner la torture (« à moi aussi », l. 16) puis, voulant faire pendre tout le monde, il annonce lui-même sa propre fin (l. 23).

II. La satire de l'avarice

1. Dénonciation d'un vice

L'avarice est considérée, selon la tradition catholique, comme un des sept péchés capitaux. Après avoir retrouvé ses esprits (l. 6-7), il s'adresse à son argent comme à un ami perdu (l. 7-10)

2. Faire réfléchir en utilisant le rire

L'avarice fait de son argent une véritable personne à laquelle il adresse une déclaration passionnée.

Harpagon tutoie tendrement celui qu'il appelle « mon cher ami ». La valeur affectueuse des adjectifs « pauvre » et « cher » (les linguistes useraient-ils ici de leur joli « hypocoristique » ?) s'adresse drôlement au nom « argent ». Sans cet argent, sa vie n'a plus de sens : pour exprimer ce qu'il a perdu, il trouve les mots qui s'appliquent habituellement à l'être aimé : « mon support, ma consolation, ma joie ». Dans la fameuse scène 3 de l'acte V, Molière joue sur le mot « trésor » qui désigne pour Valère la jeune fille aimée et pour Harpagon sa chère cassette

L'avarice est cet amour

fou qui se trompe d'objets : cette perversion fascinait les contemporains de Molière (cf. Tallemant, Boileau, La Bruyère) toujours si sensibles aux manifestations de l'amour de soi, aux dérives de la passion, aux idées fixes, aux marottes qui rendent fou.

III Le comique

1. Le comique de langage

Oxymore : « mon pauvre argent » Personnification de l'argent : « mon cher ami », « sans toi, il m'est impossible de vivre » Exagération : avec le groupe ternaire « voleur/assassin/meurtrier », « je suis perdu, je suis assassiné », « on m'a coupé la gorge ».

2. Le comique de situation

Adresse au public (relever tous les termes qui désignent les interlocuteurs d'Harpagon : « que dites-vous ? », etc.)

3. Le comique de geste

Étude des didascalies (il se prend lui-même le bras)

Sa folie,

son angoisse, sa méfiance prennent le visage grotesque de la terreur. Sous prétexte de justice, l'avarice brandit la panoplie des héros sadiens : « des gênes, des potences et des bourreaux » (l. 22).

Le soupçon généralisé qui se retourne contre l'inquisiteur lui-même montre quel délire menace toute politique sécuritaire. Pris au piège d'un discours qui s'effole, Harpagon s'expose aux rires de tous ceux qui le regardent. C'est parce qu'il est inquiétant qu'il est comique mais c'est aussi parce qu'il est impuissant qu'on peut rire tranquille : le rire est une façon de réagir au délire du personnage.

En conséquence de quoi, les excès du personnage qui vont jusqu'à inquiéter le spectateur, conduisent au *ridendo castigat mores*, cher à l'époque